

Maîtrise de la langue dans toutes les disciplines.

Socle commun, bandeau introductif de la compétence « La maîtrise de la langue française » :

« Savoir lire, écrire et parler le français conditionne l'accès à tous les domaines du savoir et l'acquisition de toutes les compétences. La langue française est l'outil premier de l'égalité des chances, de la liberté du citoyen et de la civilité : elle permet de communiquer à l'oral comme à l'écrit, dans diverses situations ; elle permet de comprendre et d'exprimer ses droits et ses devoirs.

Faire accéder tous les élèves à la maîtrise de la langue française, à une expression précise et claire à l'oral comme à l'écrit, relève de l'enseignement du français mais aussi de toutes les disciplines. Chaque professeur et tous les membres de la communauté éducative sont comptables de cette mission prioritaire de l'institution scolaire. La fréquentation de la littérature d'expression française est un instrument majeur des acquisitions nécessaires à la maîtrise de la langue française. »

Dans toutes les disciplines, la maîtrise de la langue française est essentielle à la compréhension des élèves et leur permet de communiquer à l'oral comme à l'écrit.

➤ La compréhension des élèves

Compétences	Recommandations	Modalités
- Lecture de consignes	- Vérifier la compréhension du vocabulaire spécifique et de la consigne.	- Faire expliciter ou expliciter le vocabulaire spécifique. - Faire reformuler ou reformuler la consigne.
- Lecture de textes	- Quand elle est envisagée, faire précéder la lecture à haute voix par une lecture silencieuse. - Vérifier la compréhension générale du texte lu. - Inciter les élèves à lire en dehors de la classe (revues, presse, livres...)	- Faire rendre compte du sens général à l'oral ou à l'écrit. - Indiquer les sources recommandées, les lieux (C.D.I....) et les temps propices à la lecture. - Réinvestir ces lectures en classe.
- Maîtrise du lexique spécifique de la discipline	- Donner sens à ce vocabulaire (étymologie...), clarifier si nécessaire sa compréhension.	

➤ L'expression des élèves à l'oral et à l'écrit

Compétences	Recommandations	Modalités
1- A l'oral <i>Une écoute attentive et bienveillante favorisera le développement de l'expression orale des élèves.</i>		
- Répondre à une question dirigée.	- Veiller à la correction de la formulation des questions. - Privilégier des questions dont la formulation appelle une réponse structurée. - Exiger des réponses par phrases complètes. - Solliciter tous les élèves.	- Utiliser un registre de langage soutenu. - Mettre en évidence la relation entre la forme de la question et la structure de la réponse. - Solliciter nominativement les élèves.
- Exprimer sa pensée, son opinion.	- Exiger des phrases complètes, articulées par des connecteurs adaptés. - Solliciter tous les élèves.	- Réunir de bonnes conditions d'écoute, d'expression. - Mettre en place des activités favorisant la prise de parole (exposer un travail préparé à la maison ou en classe ; participer à un débat...).
- S'exprimer dans un français correct.	- Corriger systématiquement les erreurs de français commises par les élèves.	- Donner priorité à la correction par l'élève lui-même, aidé si nécessaire par les autres élèves, puis par le professeur. - Se placer dans une dynamique positive et valorisante.
- Utiliser un lexique adapté.	- Corriger le vocabulaire inapproprié. - Enrichir le lexique (vocabulaire de l'abstraction par exemple).	- Expliciter le vocabulaire inconnu. - Organiser sa mémorisation. - Le faire réutiliser en contexte.
- Lire à haute voix.	- Veiller à la qualité de la diction. - Privilégier la lecture de passages brefs et significatifs.	
- Mémoriser.	- Faire mémoriser très fréquemment des écrits de référence (textes, définitions, théorèmes...) - Vérifier et évaluer la mémorisation.	

2- A l'écrit		
- Organiser son cahier ou son classeur.	- Définir avec les élèves l'organisation du cahier (ou du classeur) et indiquer à chaque séance la place de la trace écrite (cours, exercices, écrits personnels...).	- Relever régulièrement les cahiers ou classeurs (classes de collège, secondes) et les faire corriger, compléter si nécessaire par les élèves.
- Copier correctement	<ul style="list-style-type: none"> - Prévoir durant la séance des moments spécifiques où l'élève copie ce qui est écrit au tableau ou rétro projeté. - Vérifier ce que l'élève a copié. - Corriger systématiquement l'orthographe et la syntaxe. 	<ul style="list-style-type: none"> - S'assurer systématiquement, par la reformulation par exemple, de la compréhension du texte copié. - Procéder à des vérifications durant la séance en passant dans les rangs.
- Produire des écrits individuels en classe.	<ul style="list-style-type: none"> - Organiser les séances de sorte que la production d'écrits individuels y trouve très régulièrement sa place. - Encourager les élèves à mettre librement par écrit durant la séance leurs idées, leurs hypothèses, leurs démarches. - Accorder à l'activité d'écriture un temps clairement identifié. Réunir des conditions propices à cette activité : silence, durée suffisante... - Valoriser la maîtrise de la langue dans l'évaluation. 	<ul style="list-style-type: none"> - Prévoir les aides nécessaires : dictionnaires, lexiques, plan, éléments structurants notés au tableau... - Encourager l'emploi d'un cahier de brouillon. - Encourager les prises de notes autonomes.
- Produire des écrits individuels en dehors de la classe.	<ul style="list-style-type: none"> - Proposer régulièrement des exercices abordables en autonomie et privilégiant la rédaction. - Relever et corriger individuellement, à une fréquence soutenue, certains de ces travaux. Corriger notamment l'orthographe et la syntaxe. - Valoriser la maîtrise de la langue dans l'évaluation de ces travaux. 	<ul style="list-style-type: none"> - Valoriser ce travail aux yeux des élèves. - Vérifier systématiquement que le travail demandé a été fait.